

## ANNEXE

### Les éléments minima que doit comporter l'étude de dangers

#### 1. présentation générale de l'étude et résumé non technique.

#### 2. description de l'environnement de l'établissement.

##### 2.1. Environnement et conditions naturelles:

2.1.1. Données climatiques (météorologie, température, vents, précipitations, etc ..).

2.1.2. Orographie - topographie.

2.1.3. Données hydrologiques et hydrogéologiques.

2.1.4. Données géologiques.

2.1.5. Sismicité.

2.1.6. Classement de la zone dans le plan d'aménagement urbain.

##### 2.2. Proximités dangereuses :

2.2.1. Etablissements industriels voisins.

2.2.2. Routes, voies de circulation et infrastructures.

2.2.3. Réseaux publics voisins.

##### 2.3. Les zones et les services voisins susceptibles d'être affectés par un accident :

2.3.1. Zones habitées.

2.3.2. Établissements recevant du public.

2.3.3. Point de captage d'eau.

2.3.4. Monuments historiques classés et zones d'intérêt touristique particulier.

2.3.5. Autres activités et établissements.

### 3. description de l'établissement, de ses installations et des procédés d'activités et de fonctionnement :

#### 3.1. Description de l'établissement :

3.1.1. Implantation de l'établissement et les voies qui le desservent.

3.1.2. Description approfondie et détaillée de l'établissement, de ses installations, de ses services, de ses unités de production, de son organisation et de l'énergie utilisée.

3.1.3. Aperçu sur les établissements similaires quant aux procédés de production ou des produits utilisés et sur les accidents survenus.

3.1.4. Choix des procédés de travail et de production.

#### 3.2. Mode de fonctionnement de l'établissement :

3.2.1. Circulation des matières.

3.2.2. Réactions chimiques (normales, permanentes, transitoires, parasites, rapide, lente, exothermique, endothermique, ...).

3.2.3. Bilan des matières.

3.2.4. Conditions opératoires.

3.2.5. Organisation des ateliers et des unités de production.

3.2.6. Schéma de régulation.

#### 3.3. Produits utilisés, stockés, produits finis et déchets :

3.3.1. Volume des stocks et des flux.

3.3.2. Caractéristiques des produits.

3.3.3. Les impuretés.

3.3.4. Conditions de stockage.

3.4. Les œuvres et les infrastructures importantes et dangereuses comme les réservoirs, les cuvettes de rétention et les stations d'épuration et de traitement.

3.5. Classement des activités selon la nomenclature des établissements dangereux, insalubres et incommodes.

### 4. Identification des dangers et analyse des risques :

4.1. Méthodes utilisées pour l'identification des dangers et l'analyse des risques.

L'exploitant est libre dans le choix de la méthodologie utilisée pour l'identification des dangers et l'analyse des risques à condition qu'elle réponde aux exigences du titre premier du présent arrêté.

4.2. Classification des risques selon leurs causes directes :

4.2.1. Les risques liés aux produits manipulés :

- pendant l'exploitation de routine (fiches produits).

- en cas de circonstances exceptionnelles (réaction chimique, mélange de produit, fuite, ...).

4.2.2. Les risques liés aux moyens et aux procédures de travail :

- matériels, équipements et réseaux.
- processus et modes de travail.
- infrastructures et œuvres spéciales.
- les erreurs humaines.
- autres dangers.

4.2.3. Les risques liés aux éléments extérieurs :

- les réseaux de communication, d'électricité et les autres réseaux publics.

- les établissements avoisinants.
- les atteintes diverses.

4.2.4. Les risques liés aux éléments naturels :

- inondations.
- foudres.
- séismes.

- autres éléments naturels (glissement de terrain, humidité, chaleur, grand froid).

4.3. Récapitulation des résultats, identification des accidents les plus probables et estimation des impacts :

4.3.1. Identification des dangers et estimation de leurs impacts.

4.3.2. Combinaisons probables entre les risques.

4.3.3. Identifications des accidents les plus probables.

4.3.4. Synthèse des résultats.

4.4. Identification et analyse quantitative détaillée des scénarios des accidents les plus importants :

4.4.1. Justification du choix des scénarios d'accidents importants.

4.4.2. Description détaillée de chaque accident.

4.4.3. Estimation des conséquences de chaque accident et de ses effets possibles.

4.4.4. Analyses des résultats.

**5. Les mesures à prendre pour limiter les éventuelles conséquences :**

Les mesures à prendre concernant les points suivants sont déterminées et justifiées sur la base des données et résultats prévus aux paragraphes précédents:

5.1. Nature des constructions et les conditions de leur exécution.

5.2. Compartimentage interne de l'établissement et isolements de ses différentes sections, unités et réseaux.

5.3. Volume de stockage des produits utilisés.

5.4. Conditions et règles d'exploitation.

5.5. Procédures de travail et de production et améliorations adoptées.

5.6. Les barrières de prévention et de sécurité.

5.7. Système de détection automatique des fuites de gaz, d'incendie et des matières dangereuses.

5.8. Les équipements et les moyens d'intervention.

5.9. Prévention des foudres.

5.10. Prévention des séismes.

5.11. Programmes d'entretiens et de contrôles.

5.12. Exercices périodiques et essais.

5.13. Périodes d'interruption temporaire.

5.14. Organisation interne et gestion.

5.15. Qualification et formation du personnel.

5.16. Procédures de contrôle et de surveillance.

5.17. Procédures de contrôle requises suite aux accidents.

**6. Répercussions sur l'environnement :**

Répercussions de l'établissement sur l'environnement : récapitulatif de l'étude d'impact sur l'environnement.

**7. Procédures et moyens d'intervention face aux accidents :**

7.1. Les moyens matériels :

7.1.1. Les moyens et matériels (spécifications techniques, dimensionnement ou nombre, disponibilité, distance, ...).

7.1.2. Les moyens spéciaux (eau d'extinction, produit émulseur, produit de neutralisation, ...).

7.2. Les moyens humains :

7.2.1. Qualifications.

7.2.2. Compétences.

7.3. Les moyens de secours extérieurs :

7.3.1. Les moyens des organismes publics (type, disponibilité, distance, ..).

7.3.2. Compétences.

7.4. L'alerte :

7.4.1. Les moyens et les procédés.

7.4.2. Démarches et procédures.

7.5. Les éléments nécessaires pour l'élaboration du plan d'opération interne.

7.6. Alerte et information du voisinage.

**8. Les éléments importants pour la sécurité.**

**9. Références bibliographiques.**

**10. Annexes** (plans, cartes, caractéristiques techniques ....)